

Elle avait parlé avec une gravité triste. Il n'osa pas l'interroger de nouveau. Du reste, tout en elle indiquait une souffrance énorme. Elle semblait brisée par la résistance morale qu'elle venait d'opposer aux supplications de celui qu'elle aimait. Elle le voyait désespéré et désespéré à cause d'elle, sans consolations possibles. Elle voyait les yeux du pauvre garçon emplis de grosses larmes. Ces larmes, c'était elle qui les faisait couler ! Toute cette douleur, c'était son ouvrage à elle !...

—Bérenière, dit-il d'une voix assourdie par sa profonde émotion, je vous aime tant ! vous n'aurez pas pitié....

Elle détourna la tête.

—N'oubliez jamais que je vous aime, dit-elle.

—Bérenière !

Et il tendait les mains vers elle, car elle avait retiré les siennes et s'était un peu éloignée de lui.

—Non, non, c'est fini.... plus jamais, plus jamais !

Il baissa les yeux.

Les larmes longtemps contenues coulèrent lentement sur son visage convulsé.

Et il sortit en murmurant :

—Je vous pardonne, je vous pardonne !

A peine était-elle seule que Clotilde entra.

Elle ne prononça pas un mot.

Elle vint à sa fille, l'entoura de ses bras, fiévreusement, la pressa contre son cœur de toutes ses forces.

Elle avait tout entendu

—Mère ! Mère !

Et cette fois, ses sanglots éclatent, en une crise nerveuse.

Et la mère se dit, supplice atroce :

—C'est ma faute ! C'est ma faute !

Cette crise dure longtemps. Le cœur de la pauvre mère est déchiré par les sanglots.

C'est la première fois qu'elle fait pleurer sa fille.

Enfin Bérenière se calme

Et c'est elle qui songe, tout de suite, à rassurer Clotilde.

—Mère, pardonne.... Je ne pleurerai plus....

—Ma pauvre enfant !

—C'était plus fort que moi, vois-tu ! Je l'aime tant !....

Quand je l'ai vu partir si triste, j'ai senti que ma vie s'en allait avec lui !.... Mère, pardonne !.... C'est fini.... Je te promets d'être plus courageuse à l'avenir....

Clotilde l'emmène dans sa chambre.

Elle reste auprès de la jeune fille pendant quelques minutes, puis elle se lève pour sortir.

Il y a un grave devoir qu'il faut qu'elle remplisse.

Elle n'y faillira point.

Jourdan est accusé. Il faut qu'elle le sauve.

—Adieu, dit-elle, attends-moi !

—Où vas-tu ?

—Au parquet !

—Que comptes-tu faire ?

—Tu le sauras plus tard.

Clotilde sort en toute hâte, courant presque comme si elle avait peur de revenir sur sa résolution, comme si elle n'était pas sûre d'elle-même.

Elle descend.

La voiture est toujours dans la cour.

C'est Clotilde, tout à l'heure, qui a donné l'ordre de ne pas la dételé.

Elle y monte, jette deux mots au cocher, correct sur son siège, et la voiture fait retentir les pavés antiques de la cour en s'ébranlant.

TROISIÈME PARTIE

LES HUMBLÉS

I

Daniel était toujours dans son cabinet.

Il venait de terminer l'interrogatoire sommaire de Jourdan.

Et il se disposait à remettre le jeune homme entre les mains de la gendarmerie, pour le faire écrouer à la prison, lorsqu'un garçon entra et lui remit une lettre.

Sur l'enveloppe, rien.

Il la déchira et déplia le papier.

C'était l'écriture de sa femme.

Et en effet, les quelques mots écrits là, si tremblés qu'ils fussent, étaient signés : Clotilde.

La lettre disait :

"J'arrive de Vilvaudran. J'apprends l'arrestation de M. Pierre Jourdan. J'accours au parquet pour t'empêcher de commettre une nouvelle et déplorable erreur. Il est encore temps, puisque M. Jourdan n'est pas sorti de ton cabinet. Son honneur est sauf. Je viens donc te supplier, Daniel, de vouloir bien m'entendre et de surseoir à l'arrestation de ce jeune homme qui est innocent."

Le papier s'échappa des mains de Daniel et tomba sur le bureau. Le juge resta rêveur.

De vagues soupçons, tout à coup, prenaient corps en son esprit ; des indices flottants, sans contours, indécis, s'immobilisaient soudain, se précisaient, s'accusaient.

Pourquoi sa femme intervenait-elle dans cette affaire ?

Et voilà qu'il pense que ce n'est pas la première fois qu'il est question de Clotilde, en cette enquête. Il se rappelle que Lafistole est allé à l'hôtel de la rue du Châtelet. Il a demandé à parler à Clotilde. Pourquoi ?

Puis le nom de sa fille, de sa chère Bérenière, est mêlé aussi à ce meurtre....

Puis, à plusieurs reprises, il a été surpris de l'émotion de Clotilde, lorsqu'il racontait quelques détails typiques de son instruction.

Ne s'était-elle pas évanouie certain jour ?

Et ce n'était pas tout....

Les lettres ! les lettres à Lafistole, qui se trouvaient encore au dossier.... Ces lettres accusatrices.... dont l'écriture l'avait frappé !

La ressemblance avec l'écriture de sa femme était singulière.

Mais comme cela ne pouvait être que le fait d'un hasard, il n'y avait pas, jadis, arrêté son attention.

Hélas ! il y pensait, à cette heure, obstinément.

Et s'il y pensait, la sueur au front, c'est qu'il venait de se rappeler l'étrange aveu de Jourdan, son refus de s'expliquer sur les motifs du meurtre et de rommer la femme que Cadour avait vue, la femme qui l'accompagnait dans le parc de Vilvaudran.

N'y avait-il pas là, de la part de Jourdan, dont Daniel connaissait le caractère, un héroïque sacrifice ?

La nuit où Lafistole avait été assassiné, Mme d'Hantefort se trouvait à Vilvaudran.

Il le savait. Il en avait fait la réflexion autrefois.

Était-ce donc elle, cette femme qui suivait Jourdan ?

Et pourquoi ?

Enfin, qu'allait-elle dire ?

Il ramassa la lettre et la tendit à Jourdan qui le regardait surpris du changement de physionomie qu'il remarquait chez le juge.

—Lisez, monsieur ! dit Daniel d'une voix altérée.

Jourdan parcourut ces lignes arrachées au désespoir de Clotilde. Son visage demeura impassible.

—M'expliquerez-vous en quoi l'intervention de ma femme peut vous être utile et comment elle peut vous sauver ? dit le juge dont l'angoisse profonde faisait peine à voir.

—Je l'ignore.

—Vous vous obstinez à garder le silence ?

—Je ne pourrais rien ajouter à mes déclarations.

Le juge soupira.

Il réfléchit encore. Il se sentait au bord d'un abîme. Il devinait que le pas qu'il allait faire l'y plongerait sans que rien pût le retenir. Ce pas, il n'osait le faire.

—Qu'est-ce donc ? murmurait-il. Qu'est-ce donc ?

Il se tourna vers le greffier.

—Veuillez me laisser seul, dit-il. Vous ferez conduire M. Pierre Jourdan au greffe. Il attendra là ma décision.

Et comme le greffier se levait :

—En même temps, dit Daniel, je vous prie de vouloir bien introduire ici Mme d'Hantefort qui demande à me parler sur-le champ.

Pendant que le greffier sortait et emmenait Pierre, le juge se rassit lourdement.

Il avait les jambes brisées. Il était sans forces. Sans rien savoir encore, tout lui criait qu'il était menacé de quelque chose d'effrayant.

Tout à coup, il entendit un bruit derrière son bureau. Une porte s'ouvrit. Il y eut un frou-frou de robe. Un parfum de femme élégante emplît le cabinet sévère du magistrat. La porte se referma.

—Daniel !....

Et Clotilde s'avança vers son mari ; mais, quand elle fut en face de lui, elle chancela et s'affaissa dans un fauteuil.

Elle avait l'air égaré d'une folle.

—Que signifient les termes de cette lettre ? dit-il. Comment peut-il se faire que tu aies à me donner des renseignements sur ce meurtre ?

—Hélas !

Elle ne pleurait pas.

Ses yeux étaient fiévreux, ses lèvres desséchées.